

DÉPÊCHE DU 30/10/2017

# Maurice-Pierre Planet publie un vade-mecum sur le prix des médicaments

**Mots-clés :** #produits de santé #CEPS #édition #prix #accès au marché #politique du médicament

PARIS, 30 octobre 2017 (APMnews) - Le président du Comité économique des produits de santé (CEPS), Maurice-Pierre Planet, a publié "Le prix des médicaments en question(s)" (Presses de l'Ecole des hautes études en santé publique, EHESP) dans lequel il aborde notamment les "réponses possibles aux défis soulevés par l'innovation".

L'ouvrage en format poche d'une centaine de pages, disponible depuis jeudi en librairie, traite brièvement en 10 questions, au-delà du sujet du prix, d'une grande partie du cycle de vie du médicament, dont son homologation, son suivi de pharmacovigilance, sa réévaluation et son niveau de remboursement.

Il n'apprendra rien au lecteur averti mais sera utile à celui qui a besoin d'acquérir des connaissances sur le sujet. On regrettera, par exemple, que l'auteur évoque le "recours limité à l'évaluation médico-économique" dans la fixation des prix des médicaments en France sans que soit même effleuré l'utilisation que fait le CEPS des avis d'efficacité de la commission évaluation économique et de santé publique (Ceesp) de la Haute autorité de santé (HAS).

Quatre chapitres sont spécifiquement consacrés au prix des médicaments: une comparaison internationale des modes de fixation puis, en France, les critères retenus, les règles encadrant la fixation des prix et les évolutions des prix dans le temps.

Maurice-Pierre Planet décrit également les autres moyens de maîtriser les dépenses de médicament, relevant à cette occasion qu'"il ne semble pas exister de projets de systématisation d'un mécanisme de régulation des dépenses par pathologies", à l'image du mécanisme "W" créé pour les anti-VHC.

A la question "Les dépenses de médicament ont-elles explosé ?", le président du CEPS souligne qu'elles sont "maîtrisées" tout en relevant "une situation comptable en décalage avec la perception des patients"

"Il faut demeurer attentif aux évolutions à venir", explique-t-il, rappelant les constats récents de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Sénat des Etats-Unis, selon lesquels le critère principal de fixation des prix des médicaments retenu par les laboratoires pharmaceutiques "ne serait pas la seule efficacité thérapeutique, mais plutôt la capacité des assureurs (publics ou privés) à payer".

Même si "les premières réponses des autorités publiques à ces questions ne sont pas encore totalement formalisées", Maurice-Pierre Planet consacre son dernier chapitre à ce sujet.

Il relève que "les progrès les plus importants dans la régulation sont à attendre des réévaluations systématiques des stratégies thérapeutiques, des conditions de dispensation et d'usage des traitements, et de la détermination des prix par groupes de produits", avec le soutien de données en vie réelle.

Abordant "les solutions pour valoriser l'innovation dans un cadre soutenable financièrement", il cite en premier lieu le fonds de financement de l'innovation thérapeutique créé par la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2017 afin de "lisser dans le temps les fluctuations annuelles des dépenses" qui y sont liées. Il indique toutefois qu'il s'agit d'une solution pour "les déviations temporaires" et non sur le temps long.

Il évoque également les "contrats à terme" (contrat de partage du risque, contrat de performance). "Cette solution n'est pas spécifiquement française, elle est évoquée dans la littérature internationale comme une solution très prometteuse d'un point de vue théorique, mais dont la mise en oeuvre pratique est soumise à des difficultés qu'il ne faut pas sous-estimer", nuance-t-il à propos d'un outil sur lequel il n'a jamais caché ses doutes (cf [dépêche du 11/10/2016 à 12:50](#)).

Parmi les difficultés, l'auteur cite l'acquisition et la vérification des données en vie réelle et la question du partage du risque entre un industriel et les pouvoirs publics. Il rappelle que "le contrat de performance ne dispense pas de devoir trouver un accord sur un prix. Il ne permet pas de combler un désaccord quand les positions du laboratoire et du CEPS sont trop éloignées. Il ne permet pas non plus de maîtriser l'impact budgétaire d'un produit dont l'efficacité serait confirmée par les données en vie réelle. Il ne garantit pas non plus l'efficience."

## Soutien à la tarification temporaire

Maurice-Pierre Planel évoque la piste de la tarification à l'indication, notant qu'elle devrait plus concerner les remises versées par les industriels à l'assurance maladie que l'évolution des prix.

Il défend le recours à "des solutions simples mais robustes qui viendraient aménager et optimiser les dispositifs existants" telles que la "gestion dynamique des prix". Il cite à ce titre les travaux du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) qui invitent à définir une stratégie d'évolution des prix "à définir année par année, soit un rythme plus rapide que celui mis en oeuvre jusqu'à présent".

Il soutient la proposition formulée dans le rapport Polton sur la tarification temporaire, dans l'attente d'une détermination plus assurée de l'amélioration du service médical rendu (ASMR) d'un médicament (cf [dépêche du 14/12/2015 à 19:13](#)).

"Il s'agit d'une solution médiane, pragmatique, entre autorisation temporaire d'utilisation (ATU) et contrat de performance. Les difficultés sont identifiées: fixer le niveau du forfait et articuler le passage du forfait au prix. Cette solution permet toutefois de gérer des situations qui pourraient être de plus en plus nombreuses et de réduire les délais d'accès au marché des produits", commente-t-il.

(Le prix des médicaments en question(s), Maurice Pierre Planel, Presses de l'EHESP, 104 pages, 12 euros)

eh/ab/APMnews

[EH4OYMW1C]

POLSAN - ETABLISSEMENTS INDUSTRIES DE SANTE

*Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.*

©1989-2017 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/109446/311203/maurice-pierre-planet-publie-un-vade-mecum-sur-le-prix-des-medicaments>